

Paris, le 16 octobre 2014

# Groupe francophone de l'UNESCO

**Allocution de  
S.E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Madame la Directrice générale, je vous remercie vivement de cet hommage qui me touche et m'émeut alors que je m'apprête à quitter ces fonctions que j'ai occupées avec beaucoup d'engagement pendant douze ans et qui m'auront permis de poursuivre l'œuvre de mon illustre mentor Léopold Sédar Senghor, Père fondateur de la Francophonie.

Je vous exprime toute ma gratitude et je me réjouis de partager à nouveau cette tribune avec vous, qui êtes une amie et une alliée précieuse de la Francophonie. Je vous renouvelle mes sentiments les plus profonds de fidèle et respectueuse amitié.

Grâce à vous, nous avons le plaisir d'être à nouveau réunis au siège de l'UNESCO dans ce lieu qui constitue le symbole des hautes valeurs que nous partageons et pour lesquelles nous luttons, les valeurs de paix, de justice, de liberté et d'égalité des êtres humains.

Madame la Présidente du Groupe francophone, chère Fatim Gueye, vous qui avez été au sein même de nos instances, à l'avant-poste de plusieurs combats pour notre langue et nos valeurs, je vous remercie chaleureusement de votre invitation. Parler de Francophonie avec votre Groupe est un rendez-vous traditionnel que j'ai chaque fois accepté avec un bonheur renouvelé. Celui-ci étant assurément le dernier, j'en suis à la fois honoré et ému.

Il y a près de quarante ans, en 1976, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, ancêtre de l'OIF, concluait avec l'UNESCO un premier Accord de coopération. Vous le savez, depuis, plusieurs accords ont permis d'actualiser et de préciser nos champs de collaboration.

Je forme le vœu que cette coopération, non seulement se poursuive, mais qu'elle s'intensifie et se densifie. L'UNESCO et la Francophonie ont tout intérêt à conjuguer leurs efforts et à approfondir leur partenariat.

Depuis que les premiers jalons de la Francophonie institutionnelle ont été posés, il y a plus de cinquante ans, la Francophonie a su se développer en répondant au mieux aux besoins des populations de ses Etats membres, mais aussi avec la préoccupation constante d'être en phase avec les réalités de la société contemporaine.

La Francophonie est l'une des rares organisations à toucher aux confins des cinq continents, et à réunir à la même table des pays parmi les plus riches et parmi les plus pauvres de la planète.

Nous sommes, aussi, la seule organisation à associer statutairement les universitaires, l'Agence universitaire de la Francophonie est devenue l'une des

grandes associations d'universités du monde fédérant plus de 800 universités utilisant le français comme langue d'enseignement, de recherche et du savoir. Nous bénéficions aussi d'une université francophone internationale, l'Université Senghor d'Alexandrie, qui a pour vocation de former et de perfectionner des cadres de haut niveau et les préparer à exercer des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement.

Nous sommes aussi les seuls à associer un réseau de villes et de collectivités, au sein de l'AIMF, opérateur de la Francophonie implanté dans 48 pays qui, à travers sa coopération, travaille à développer la bonne gouvernance, à appuyer le développement local et contribue ainsi à enraciner notre langue.

Les seuls à rayonner à travers une chaîne internationale -TV5 Monde- bien enracinée dans le paysage télévisuel diffusé auprès de 215 millions de foyers dans plus de 200 territoires à travers le monde. Elle témoigne de la richesse et de la vitalité de la langue française et ouvre l'accès à des émissions dans un français aux accents et aux sonorités provenant de tous les continents.

Les seuls à tirer grand bénéfice de l'engagement des parlementaires de nos Etats et gouvernements par le biais de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ce trait d'union irremplaçable entre la Francophonie et ses peuples.

L'Organisation internationale de la Francophonie a su se doter de textes normatifs de référence exigeants qui viennent encadrer son action, désormais internationalement reconnue, au service de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix.

Elle a su créer des relations de coopération suivies avec les autres organisations régionales et internationales, mais aussi avec les autres grandes aires linguistiques.

Elle a su tisser un réseau sans pareil de solidarités, d'expériences partagées, associant, au-delà des Etats, les organisations non gouvernementales, les acteurs de la société civile, les intellectuels, les experts. Lieu de dialogue, elle a su enraciner les concertations entre ses Etats et gouvernements, pour mieux s'imposer comme une force de propositions, pour mieux exercer sa magistrature d'influence dans les instances internationales.

Madame la Directrice générale,

Des rendez-vous cruciaux attendent l'UNESCO et la Francophonie au cours des prochains mois où nos contributions respectives seront indispensables et commanderont la mutualisation de nos efforts, qu'il s'agisse :

- De contribuer à la définition de l'agenda international de développement post 2015, un agenda qui devrait permettre d'améliorer les conditions de vie de bientôt 8 milliards d'habitants.
- De sauvegarder la diversité culturelle dans un contexte de mondialisation et de dématérialisation des industries de la culture, de multiplication des réseaux numériques nous permettant ainsi de donner tout son sens à la Convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- De favoriser un meilleur accès à l'éducation, alors que près d'un milliard d'adultes et d'enfants sont privés de toute alphabétisation. Qui plus est l'accès à une éducation de qualité offerte par un corps enseignant ayant les qualifications et les outils adéquats.
- De contribuer à la construction de la paix, une paix aussi fragile qu'indispensable pour permettre le développement humain.

En cette période de tumultes, d'incertitudes, de confrontation brutale des intérêts nationaux, notre statut d'organisation internationale, nous impose le devoir de rester au plus près des attentes et besoins des hommes et des femmes que nous entendons servir et particulièrement les plus vulnérables.

J'ai la conviction que les organisations internationales demeurent les mieux à même de développer un état de droit international fondé sur les droits de l'Homme et les droits sociaux, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, la diversité culturelle. Elles sont les mieux à même d'encadrer notre interdépendance croissante.

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Délégation,

Je veux saisir ce moment privilégié pour vous parler de ces groupes qui, comme le Groupe Francophone de l'UNESCO, réunissent les ambassadeurs et les représentants diplomatiques francophones et que nous appelons les GAFs. Grâce à une récente enquête de l'Observatoire de la langue française, nous savons maintenant qu'ils sont au nombre de 43 répartis sur les cinq continents. Alors que 35 sont accrédités auprès d'un Etat, 8 sont actifs auprès d'organisations internationales ou régionales.

Je me réjouis du dynamisme de la créativité, de l'engagement de ce formidable vivier de militants et de sympathisants francophones et francophiles. Qu'ils soient en Amérique, en Asie, en Europe ou en Afrique, ils témoignent de nos valeurs, ils incarnent la Francophonie et font connaître son action auprès des acteurs sociaux et des populations qu'ils desservent.

Si le premier rôle que se sont donné les différents GAFs est d'être les gardiens de la langue française et les promoteurs du multilinguisme particulièrement dans les organisations internationales, les GAFs sont aussi de précieux alliés de la Francophonie, en ce qu'ils constituent de véritables lieux de réflexion et de débat où se construit la pensée francophone sur de nombreux enjeux de société.

Chers amis membres des GAFs, la Francophonie a besoin de vous pour rester une force de propositions crédibles et écoutée tant sur les problématiques liées au multilinguisme que sur ses plaidoyers liés aux valeurs de diversité, de dialogue, de solidarité et d'ouverture. Je vous engage à poursuivre et à renforcer votre mobilisation et vos actions de concertation et vous réitère toute mon appréciation, pour votre vigilance.

Dans moins de deux mois les chefs d'États et de gouvernement de la Francophonie se retrouveront à Dakar pour le XV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie. Pour la deuxième fois, soit 25 ans après le Sommet de 1989, mon pays, le Sénégal, aura l'honneur de recevoir la communauté francophone sur le thème *Femmes et Jeunes : vecteurs de paix, acteurs de développement*.

Convaincu qu'il ne peut y avoir de développement ni de gouvernance durables sans l'implication effective des femmes, je me réjouis que les autorités sénégalaises aient souhaité placer les femmes au cœur des débats de ce Sommet.

Au cours des dernières années, en plus de se donner une Déclaration et un Plan d'action contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles, l'OIF a organisé, ici à Paris en 2013, le 1<sup>er</sup> Forum mondial des femmes francophones. Elle a aussi été à l'origine de la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme. Ce réseau qui regroupe des associations de la société civile travaille, en association avec la Francophonie, à promouvoir la mise en œuvre et le suivi des textes sur l'égalité entre les sexes et visant l'autonomisation des femmes de l'espace francophone.

La jeunesse francophone sera aussi un thème central de ce Sommet. Alors que près de la moitié de la population des pays d'Afrique a moins de 15 ans, j'ai souhaité que la Francophonie se dote d'une Stratégie jeunesse qui devrait, en plus de pérenniser les acquis, favoriser une meilleure prise en compte des défis pour l'insertion des jeunes et accroître leur capacité d'action.

Le *Forum mondial de la langue française*, dont la première édition s'est déroulée à Québec en 2012, se tiendra à Liège en 2015 et portera sur la Francophonie créative. Cet événement constituera une occasion privilégiée de rassembler les jeunes francophones pour échanger sur la valeur ajoutée du partage de la langue française dans un esprit d'ouverture et de modernité.

La place croissante tant des femmes que des jeunes constitue l'un des vecteurs du prochain Cadre stratégique à moyen terme 2015-2022 qui sera aussi adopté à Dakar.

Enfin, face à la volonté exprimée par le Sommet de Kinshasa, le XV<sup>ème</sup> Sommet sera l'occasion d'adopter une Stratégie économique visant à renforcer l'espace économique francophone pour apporter des réponses aux défis économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux dans un contexte de déséquilibre croissant du système économique et financier mondial.

Vous l'avez compris, tous ces textes de référence qui guideront la Francophonie après 2015, concrétisent l'ambition que notre langue commune, le français, peut et doit être un vecteur de rapprochement entre les peuples, un levier privilégié d'échanges, de coopération et de solidarité de même qu'un outil de démocratisation et d'équilibre dans les relations internationales.

Madame la Directrice générale de l'UNESCO, Madame la Présidente du Groupe des Ambassadeurs francophones à l'UNESCO, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Délégation, je vous exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance pour la longue et fructueuse collaboration et les relations chaleureuses que nous avons tissées au cours de toutes ces années. Très ému par votre présence et par vos gestes, j'adresse à chacun de vous, tous mes vœux les plus chaleureux.

Je vous remercie.